

Compte-rendu du conseil des écoles MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE de SAUVAGNON

DATE : Jeudi 16 juin 2016, à 18h30

PRÉSENTS :

Enseignants : Mmes BAREILLES, BAREGE, CRABOT, HIALE-GUILHAMOU, BLANC, GUERIN, PUJOL, BERGES, NEVEU, HAURET, ainsi que MM BRIGNONE et BOUCHET.

Excusées : Mmes Cazenave et Hontabat

Mairie : Mmes. CAPDEVOLLE et LAPLACE, M. PEYROULET

Représentants titulaires des parents d'élèves : Mmes ANDRE, BATURINA, BILLET, BOURCHET, EVAIN, HUGUES, LAFAILLE, MANSUY, METAYER, PECOT, PEYRESBLANQUES et REVOY.

Expert : M. BALAO (restaurant scolaire) Mmes DECLA et SCORNET (ATSEM)

DDEN : Mme CHERET

1. Rentrée 2016 : prévision des effectifs.

Maternelle : Il y aura 29 départs en CP, 45 PS, 38 MS et 38 GS, soit un effectif total de **121 élèves** (+18 par rapport à 2015-2016) Il y aura en moyenne **30,5 enfants/classe**.

23 élèves sont inscrits en occitan.

Élémentaire : sont prévus : 34 CP ; 49 CE1 ; 51 CE2 ; 49 CM1 ; 48 CM2 (1 arrivée) soit un effectif total de **231 élèves**.

Avec 45 départs de CM2 = -15 élèves par rapport à 2015-2016.

Les répartitions de classes seront faites ultérieurement une fois les effectifs stabilisés.

L'ouverture d'une dixième classe de français ne semble pas envisageable en l'état, au vu de la baisse des effectifs.

2. Horaires des écoles : bilan.

Maternelle : On ne note pas d'évolution par rapport au précédent conseil d'école. Une amélioration a néanmoins été constatée depuis que les enfants de maternelle mangent au premier service à midi.

Dorénavant, le goûter en matinée ne sera plus toléré car les enfants déjeunent plus tôt et il a été constaté que les goûters n'étaient, trop souvent, pas aussi équilibrés que demandé.

Concernant les horaires, l'équipe éducative, comme convenu précédemment, souhaite se donner une année de plus pour tirer un bilan des horaires adoptés l'an passé.

En primaire, les enseignants réitèrent leur satisfaction de matinées plus propices au travail grâce à ces horaires et grâce à la récréation unique. Le mercredi matin se passe bien, mais il est noté une légère fatigue en fin de semaine (en primaire comme en élémentaire)

Il est noté par les délégués des parents d'élèves qu'en maternelle, on perd le contact parent/enseignant, et qu'une confusion -pour les parents- entre TAP et temps pédagogique est fréquente.

Les délégués des parents d'élèves demandent que, le PEDT étant à revoir l'an prochain et à proposer au mois de mars, une éventuelle réorganisation soit étudiée dès le début d'année scolaire afin d'être soumise au vote. La mairie propose une concertation mairie/enseignants/parents en début de l'année scolaire.

Concernant les TAP en élémentaire, la formule du choix des activités par l'enfant après inscription par les parents sera reconduite car elle a donné satisfaction en cette dernière période.

La mairie annonce que les inscriptions seront progressivement dématérialisées, par mail dans un premier temps, puis via un logiciel qui sera mis en place dans le courant de l'année pour les TAP, l'étude et le centre de loisirs.

M. Brignone exprime le souhait de dématérialiser aussi les inscriptions à l'école, dans un souci d'économie, d'écologie et de simplification.

3. Bilinguisme Occitan : le point.

Pour l'heure, 8 enfants en PS, 6 MS et 9 GS sont inscrits en occitan, soit **23 élèves** prévus en maternelle.

Cela signifie que les jours d'occitan, l'effectif sera de 25 élèves par classes de maternelle.

En élémentaire, il y aura 4 CP et 3 CE1, soit **7 élèves**.

Suite à un courrier de M. Brignone, les inspecteurs de circonscription et d'occitan ont répondu que l'ouverture d'une classe occitan en élémentaire à la rentrée 2016 était conditionnelle ; 9 élèves inscrits sont a minima nécessaires. Ils préconisent d'envisager les deux solutions -ouverture de classe ou maintien en section. A l'heure actuelle, l'enseignante d'occitan est toujours sur un poste à mi-temps.

La CAPD n'aura lieu qu'après la rentrée, c'est à ce moment-là que les décisions seront prises.

Diverses options sont envisageables (ouverture d'une classe en maternelle, regroupement des GS avec l'élémentaire...) mais l'équipe enseignante et les parents expriment le souhait que les propositions, à défaut de réponse ferme avant le 1^{er} septembre, émanent de l'inspection.

Les délégués des parents d'élèves rappellent leur souhait que les élèves d'occitan bénéficient du même cursus pédagogique que leurs camarades, en termes d'apprentissage de l'anglais ou de participation à la sortie piscine. Ils font la demande que les élèves d'occitan soient regroupés dans une même classe afin de limiter les interlocuteurs et évoquent leur souhait d'une communication renforcée l'an prochain (parents-enseignants, entre enseignants français/occitan...)

Les enseignants rappellent les contraintes en terme d'organisation -créneaux de piscine imposés, travail de l'occitan en journée complète... L'organisation ne pourrait être assouplie que si l'enseignant d'occitan bénéficiait d'un temps complet. Les élèves ne pourront par ailleurs pas être regroupés dans une seule classe par souci d'équité.

L'envoi d'une lettre à l'inspection est prévu de manière urgente par les parents d'élèves et la mairie pour appuyer la demande d'ouverture de classe.

4. Fête des écoles

Cette année, la fête démarrera à 15h30 pour enchaîner avec la fête des lampions à 18h30

A la demande des délégués des parents d'élèves, le Chemin des Écoles sera fermé à la circulation (section allant du rond-point de la route du stade à celui du Chemin Berdolou). Les participants seront invités à se garer dans le haut du village et à rejoindre l'école à pied par le petit chemin ou à utiliser le parking des maternelles.

Les parents souhaitent remercier les enseignants pour leur implication en amont et pour leur participation le jour de la kermesse.

5. Travaux : maternelle.

La mairie annonce l'aboutissement des travaux débutés il y a 5 ans. En juillet, les travaux suivants seront réalisés en maternelle : toitures, doublage et étanchéité des menuiseries extérieures. Le coût total de l'ensemble des travaux réalisés depuis 5 ans s'élève à environ 1 million d'euros.

En élémentaire, un WC sera rendu conforme aux normes d'accessibilité et une classe équipée d'un faux-plafond et d'éclairage automatique.

La mairie rappelle que le bardage des murs est mis à mal par les coups répétés des vélos d'enfant.

6. Bilans : restaurant scolaire, délégués.

De septembre à mai : 29574 repas ont été servis, soit 791 de plus que l'an passé, ce qui représente 247 repas en moyenne/jour pour 325 enfants inscrits à l'école.

Du mobilier adapté aux maternelles a été acheté, il améliore le confort des enfants et facilite par ailleurs le travail des atsem.

La répartition des services est la suivante :

12h05 -12h40 pour les maternelles, en 2 réfectoires (MS/GS/ CP-CE1 + PS), soit 120 à 140 repas.

2ème service : 13h00-13h40 entre 100 et 120 repas pour les CE1-CM2.

Les élèves sont sollicités pour laver les tables et lever les chaises à la fin du 2ème service.

Le choix de travailler avec un maximum de fournisseurs de proximité est respecté.

Le bilan est globalement positif pour le personnel de cantine.

Un feu tricolore a été installé pour que chacun puisse prendre conscience du bruit lors des repas en collectivité. La mairie tient à remercier le personnel qui s'est adapté et a été très réactif lors des phases de test des différentes formules en cours d'année.

Délégués : bilan des CM2.

A la fin de leur scolarité à Sauvagnon, les CM2 tirent un bilan très positif de la cantine. Le 2ème service leur paraît néanmoins un peu tardif. Ils aimeraient un système de ventilation dans les salles au sud dont les fenêtres doivent parfois être fermées lors des récréations des maternelles. Ils proposent le déplacement de la cabane des maternelles, ce que la mairie va étudier pendant les vacances. Ils regrettent de ne pas avoir accès au tapis dans la cour de récréation. Ils ont apprécié les TAP et sont satisfaits du planning des terrains, de la fête de l'école, des nombreuses sorties qui leur ont été proposées.

Le 30 juin, le traditionnel cadeau de la mairie leur sera remis.

7. Questions diverses

L'achat groupé des fournitures scolaires ne sera pas reconduit cette année.

Les délégués des parents d'élèves remercient les enseignants pour les sorties et classes de découverte organisées et expriment le souhait de dynamiser les classes de découverte en apportant, si cela est possible et nécessaire, leur aide aux enseignants.

Ils évoquent l'organisation d'une rencontre autour d'un café le matin de la rentrée, à la cantine, afin de présenter les partenaires de la mairie, l'APE, les TAP aux parents.

Le 23 juin 2016

Les Directeurs : Mme HIALE-GUILHAMOU et Mr BRIGNONE

La secrétaire : Mme REVOY